

RAPPORT D'ACTIVITÉ

EXERCICE 2023

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

1 rue Bonnefond

69700 GIVORS

Tél : 04 78 07 03 71

Association ACOLEA AMPH-Médico-Social

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

Propos Introductifs

Ce service s'adresse à des personnes en situation de handicap :

- De plus de 18 ans
- Orientées par la MDMPH,
- Célibataires, vivant en couple avec ou sans enfant
- Résidant sur la Métropole de Lyon, les monts et coteaux du lyonnais et au sud de la vallée du Rhône.
- Vivant en logement individuel, en famille, en structure collective.

L'objectif principal de cette population est de vivre en milieu ordinaire ou de s'y maintenir.

Les personnes prennent contact avec le service par téléphone ou par courrier.

Après une procédure d'admission telle que définie dans le livret d'accueil, l'admission est prononcée par le directeur.

Le contrat d'accompagnement est élaboré avec la personne.

L'accompagnement est d'abord individuel, et les rencontres avec le référent social ont lieu au SAVS, au domicile ou dans tout autre lieu selon les besoins.

L'accompagnement peut être complété par le biais d'ateliers collectifs :

- Cuisine
- Administratif
- Culturel, expression

Un bilan annuel est organisé au service avec la personne, son référent, le directeur ou le responsable du service, afin d'évaluer l'accompagnement effectué au cours de l'année écoulée et élaborer le travail à venir.

Activité et Personnel

Activité

Le SAVS ACOLEA-AMPH Médico-social possède un agrément pour accompagner 65 adultes en situation de handicap (principalement mental ou psychique) orientées par la Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH). Ce service, basé à Givors depuis sa création en 2001, est financé par la Métropole de Lyon.

Tout au long de l'année 2023, 78 personnes au total ont bénéficié d'un accompagnement par notre SAVS par le biais de rendez-vous réguliers à domicile, au service ou à l'extérieur.

Le SAVS a pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes en situation de handicap par le biais d'un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

L'accompagnement est personnalisé et individualisé. Les actions mises en œuvre et les lieux d'intervention sont définis avec la personne accompagnée et adaptés en fonction de ses besoins (domicile, locaux du service, démarches extérieures...).

Personnel

Effectifs au 31/12/23

Composition de l'équipe du SAVS au 31/12/2023 :

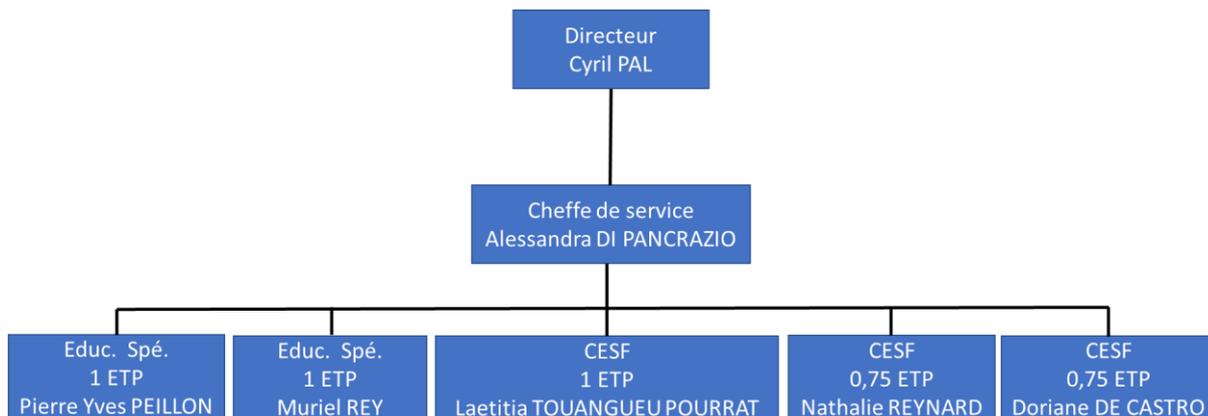
- 1 directeur de pôle (Pôle Bel Air)
- 1 cheffe de service
- 5 travailleurs sociaux : 2 éducateurs spécialisés et 3 conseillères en économie sociale et familiale (4,5 ETP au total)

En 2023, l'association a décidé de maintenir geler le poste de secrétariat à mi-temps laissé vacant depuis le départ de la secrétaire mi-septembre 2021.

De début mai à fin août 2023 (4 mois), Mme Florence PLANTA a occupé le poste de cheffe de service en CDD (temps plein) en remplacement de Mme DI PANCRAZIO.

Aucun autre remplacement ni départ dans les effectifs n'ont eu lieu en 2023.

Organigramme nominatif de l'équipe :



Accueil de stagiaires

En 2023, nous avons accueilli :

- Une stagiaire de 2ème année BTS SP3S (Services et prestations des secteurs sanitaire et social) (Lycée Technologique CARREL, Lyon 6) : Marie FERREIRA, du 28/11/2022 au 30/01/2023 (7 semaines).
- Deux stagiaires de 2ème année de médecine (Université Claude Bernard, Lyon 1) : du 02 au 04/05/2023 (3 jours). Pour la deuxième année consécutive, le SAVS a permis de sensibiliser des futurs médecins à la question du handicap (connaissance du public et du secteur médico-social).

Faits Marquants & Qualité

Faits marquants

En 2023, le SAVS et le Domicile Collectif ont quitté le pôle de l'Arc pour rejoindre le pôle Bel Air. Ce changement de pôle est la conséquence d'une réorganisation par territoire administratif des établissements et services du secteur adulte d'ACOLEA-AMPH Médico-social. Le pôle Bel Air regroupe ainsi les établissements et services basés sur le territoire de la Métropole de Lyon :

- Le Foyer d'accueil médicalisé et le Foyer de Vie Bel Air, à Saint Genis les Ollières ;
- Le Domicile Collectif renforcé et le café inclusif Belle Ere, à Tassin la Demi-Lune ;
- Le SAVS et le Domicile Collectif, à Givors.

Ce changement de pôle a conduit notamment à un changement de direction. Cyril PAL est devenu le nouveau directeur du SAVS et du Domicile Collectif, à la suite de Philippe MOLLOT qui a gardé la direction du pôle de l'ARC (constitué des établissements et services basés sur le Département du Nouveau Rhône).

Actions éducatives collectives ou partenariats

Les ateliers collectifs

Chaque mois, de septembre à juin, les travailleurs sociaux du SAVS proposent aux personnes accompagnées qui le souhaitent de participer à des ateliers collectifs. L'objectif principal de ces temps collectifs est de lutter contre l'isolement et la peur de l'extérieur en travaillant avec les personnes le lien aux autres et le vivre ensemble. Pour permettre aux personnes qui habitent loin du SAVS, de pouvoir participer à ces ateliers, chaque fois que possible, les travailleurs sociaux du service assurent le transport aller/retour avec les véhicules de service.

Un bilan annuel de chaque atelier est réalisé au mois de juin avec les usagers présents. Les bilans qui suivent concernent donc la période de septembre 2022 à juin 2023.

- Atelier « Débat d'actu » (animateur : Pierre Yves PEILLON)

Pour cette dixième saison de Débat d'Actu, nous avons constaté un renouvellement d'1/4 des personnes participantes. 14 personnes différentes ont participé à cet atelier mensuel. Ce sont majoritairement des hommes qui participent à cet atelier même si, depuis quelques mois, deux femmes y participent régulièrement.

Une séance supplémentaire a eu lieu en octobre 2022, ouverte au public, dans le cadre de la SISM (Semaine d'Information sur la Santé Mentale).

La participation a été très bonne cette saison avec en moyenne 6 participants, pour une participation minimum de 4 personnes et maximum de 9 personnes.

Pour rappel, Débat d'Actu se tient un lundi par mois, de 17h à 18h30. En début de séance, chacun propose un sujet d'actualité dont il souhaite parler. L'éducateur permet de faire circuler la parole et de faire en sorte que les échanges se fassent dans le respect des uns et des autres.

Voici quelques sujets sur lesquels les participants ont souhaité débattre :

- Le décès de la reine d'Angleterre
- Le procès des attentats de Nice
- Les canicules et les problèmes d'eau
- Le boycott de la coupe du monde de foot
- Incendie meurtrier à Vaulx en Velin
- La Japan Touch de Lyon
- Les grèves en lien avec la réforme des retraites
- La guerre en Ukraine
- Le streaming en 2022
- L'accident de Pierre Palmade
- Qu'est-ce que l'article 49-3 ?
- Alerte à la météorite
- Hausse des prix et inflation
- Effondrement d'un immeuble à Marseille
- Avalanche au Mont Blanc
- Les violences faites aux femmes
- Accident ferroviaire en Indes
- Règlement de compte et trafic de drogue
- Attaque au couteau à Annecy
- Les joueurs de foot qui partent en Arabie Saoudite
- Le naufrage du sous-marin Titan

Globalement, les personnes accompagnées peuvent dire qu'elles apprécient cet atelier pour la variété des sujets abordés, parce qu'elles apprennent des choses nouvelles, peuvent mieux comprendre les infos entendues à la télé ou à la radio et peuvent participer en exprimant leurs opinions.

- Atelier jeux de société (animatrice : Muriel REY)

L'atelier jeux de société est proposé aux personnes accompagnées par le SAVS et aux résidents du Domicile Collectif depuis fin d'année 2021. Le jeu de société va favoriser la rencontre dans une ambiance conviviale. Les principaux objectifs sont de rompre l'isolement et de travailler les interactions sociales.

C'est un atelier mensuel, généralement en fin de journée, qui a lieu dans la salle collective du Domicile Collectif. Le jour n'est pas fixe. Les participants s'inscrivent en amont. Le nombre de participants est maximum 6 personnes : 3 places pour le SAVS et 3 places pour le Domicile Collectif. Il y a souvent des personnes sur liste d'attente. La coanimation est faite par Mme FERLAY Caroline, Educatrice spécialisée du Domicile Collectif, et Muriel Rey, Educatrice Spécialisée du SAVS.

Plusieurs types de jeux sont proposés : jeux de dés, de plateau, cartes, collaboratif, pour tout âge en privilégiant des jeux accessibles au plus grand nombre et pas trop longs.

Les jeux sont empruntés à l'espace jeux de Givors avec qui nous avons signé une convention. L'éducatrice du Domicile Collectif teste les jeux en amont pour permettre une présentation fluide et une adaptation si nécessaire. La présence des éducatrices amène un cadre rassurant et peut faire tiers dans la relation. Elles sont également là en soutien pour la compréhension du jeu, pour jouer à deux.

C'est un atelier qui est maintenant bien repéré par les personnes. La rencontre entre les deux publics très proches du SAVS et Domicile Collectif fonctionne bien. Les personnes du Domicile Collectif proposent très souvent aux nouveaux participants de visiter leurs studios. Plusieurs jeux ont été testés avec plus ou moins de succès.

Cette année, l'atelier a eu lieu une fois au café inclusif Belle Ere, situé à Tassin La demi-lune, en après-midi. Des jeux de sociétés sont mis à disposition. C'est un lieu accueillant qui a été apprécié par tous.

Par ailleurs, à chaque période de vacances scolaires, un atelier jeux de société supplémentaire a été proposé aux personnes accompagnées par le SAVS uniquement, co-animé par Muriel et Laetitia. La moyenne est de 6 participants par atelier. Les jeux de société sont empruntés la MJC de Givors. Les ateliers ont lieu en soirée. Des personnes plus éloignées géographiquement du service peuvent en bénéficier car plus de trajets peuvent être assurés. L'atelier a lieu au SAVS, la configuration de la salle nous amène à animer et organiser différemment. Il y a deux tables de jeux. L'ambiance est toujours conviviale.

- Atelier « Allons-y en transports en commun » (animatrice : Laetitia TOUANGUEU POURRAT)

7 ateliers sur 10 ont été réalisés sur l'année civile 2023 (2 annulations pour grève + 1 atelier non prévu faute de temps).

Entre 2 à 5 personnes étaient présentes par atelier. Au total, 7 personnes différentes ont participé, dont 5 plusieurs fois.

L'objectif de cet atelier est de se familiariser avec les déplacements en transports en commun en effectuant une sortie vers une destination définie à l'avance :

- Ciné Chaplin
- Berges du Rhône
- Vaporetto
- Atelier décryptage publicité à la médiathèque du Bachut
- Vienne (Jardin de Cybèle et théâtre antique)
- Musée de la marionnette
- Centre commercial de la Part-Dieu (achats de Noël)

Transports en commun pris :

- Train jusqu'à Rive de Giers
- Train jusqu'à Perrache
- Train jusqu'à Part-Dieu
- Train de Lyon jusqu'à Vienne
- Métro A
- Métro D
- Tram T2

Raisons pour lesquelles les personnes viennent :

- Pour apprendre à prendre les transports en commun
 - Pour faire diminuer la peur de prendre les transports en commun
 - Pour s'entraîner, s'habituer ou se ré-habituer à prendre les transports en commun
 - Sortir de chez elles
 - Voir du monde
 - Pour l'objet spécifique de la sortie
 - Parfois pour plusieurs de ces raisons à la fois
- Atelier Cuisine (animatrice : Doriane DE CASTRO)

14 personnes différentes ont participé aux ateliers cuisine cette année.

Il y a eu 8 ateliers cuisine de septembre 2022 à juin 2023, dont 3 ateliers spéciaux :

- Le 10 octobre 2022 : atelier pâtisseries pour la journée porte ouverte dans le cadre de la SISM (6 inscrits-3 désistements-3 participants) ;
- Le 29 décembre 2022 : buffet de fête de fin d'année avec repas partagé avec invitation des résidents du Domicile Collectif (15 inscrits-7 désistements -8 participants) ;
- Le 15 juin 2023 : ateliers desserts pour la fête d'été du SAVS (6 inscrits-3 désistements- 3 participants).

On observe sur ces ateliers un nombre d'inscrits important mais aussi un nombre de désistements important.

Sur les 5 ateliers « classiques », 3 ateliers ont eu lieu en soirée, avec sensiblement les mêmes personnes inscrites, et 2 ateliers en journée.

Les désistements de dernière minute n'ont pas pu être remplacés : il y a eu 2 ateliers avec seulement 3 participants.

L'atelier est limité à 4 personnes pour permettre à chacun de trouver sa place et de participer à la préparation du repas.

Les ateliers du soir commencent à 17h30 pour permettre aux personnes qui travaillent d'arriver tranquillement au SAVS (depuis l'ESAT de BRIGNAIS et l'ESAT de PONT EVEQUE).

L'atelier se déroule dans la cuisine de la salle collective du Domicile Collectif (au 1^{er} étage de l'immeuble). Cela nécessite donc de planifier les dates de l'atelier en accord avec l'équipe du Domicile Collectif qui utilise la salle en temps normal.

- Atelier « On sort » (animateurs : Nathalie REYNARD et Pierre-Yves PEILLON)

Cet atelier se déroule en deux temps : une réunion puis une sortie le mois suivant. Après avoir été interrompu pendant la pandémie de COVID, il a fallu du temps pour remettre en place cet atelier car beaucoup de ceux qui participaient régulièrement à « On sort » n'étaient plus accompagnés par le service. Il a fallu reconstituer un petit groupe pour faire fonctionner cet atelier.

De plus, à la suite d'un arrêt maladie, il n'y a pas eu d'atelier « On Sort » durant le dernier trimestre 2022. L'atelier a pu reprendre en février 2023 par une réunion à laquelle ont participé 8 personnes accompagnées qui ont choisi une pièce de théâtre au théâtre Charlie Chaplin de Vaulx en Velin. En mars 2023, 6 personnes ont donc pu assister à la pièce « Mort d'une montagne », au théâtre Charlie Chaplin.

En mai 2023, une nouvelle réunion a été organisée pour faire des propositions de sorties. Il a été choisi un spectacle au théâtre des Célestins dans le cadre du festival Utopiste. Le 7 juin, 6 personnes ont donc assisté au spectacle de cirque contemporain « Presque Fresque » au théâtre des Célestins.

Les deux sorties ont été très appréciées par les personnes accompagnées. Il a été possible d'utiliser le dispositif gratuit de « Culture pour Tous » pour la première sortie et d'obtenir un tarif très intéressant pour le deuxième spectacle grâce à des échanges avec la médiatrice culturelle. Certaines personnes qui avaient assisté à la réunion n'ont pas souhaité participer au final à la sortie choisie car elle ne correspondait pas à leur choix. Les personnes participent en effet au choix parmi plusieurs propositions de sorties et c'est intéressant qu'elles puissent apprendre à se positionner.

Pour chaque temps de réunion, au moins 5 sorties culturelles différentes ont été proposées.

Cet atelier est apprécié par les personnes accompagnées car c'est un temps de plaisir et d'évasion de leur quotidien. Cela leur permet de sortir de chez elles et d'assister à des

spectacles qu'elles ne seraient jamais allées voir par elles-mêmes. Elles aiment aussi venir avant le spectacle pour partager le repas ensemble avant la sortie. Cela permet de bien commencer la soirée et facilite les interactions.

- Autres ateliers

Des ateliers plus ponctuels ont pu être proposés autour de l'activité physique (piscine, marche, découverte d'un sport...).

Sorties d'été

- 06/07 : Concert " les jeudis des musiques du monde" (Pierre Yves et Doriane). 6 participants.
- 13/07 : Journée au parc de la tête d'or (Doriane et Muriel). 7 participants.
- 27/07 : Soirée jeux extérieurs (Muriel et Laetitia). 9 participants.
- 10/08 : sortie vélo (Muriel et Nathalie). 3 participants.
- 17/08 : randonnée (Pierre Yves et Nathalie). 10 participants.
- 29/08 : Course d'orientation et baignade - parc Miribel Jonage (Doriane et Laetitia). 7 participants.



Randonnée dans les Monts du Lyonnais (17/08/2023)

Expression et participation des usagers

En 2023, nous avons organisé 2 réunions d'expression des usagers :

- Le 10/01 : Restitution des tables rondes du 28/06/2022 et galette des rois. 19 personnes accompagnées étaient présentes ;
- Le 12/12 : tables rondes sur des thématiques du projet de service à réécrire en 2024. 18 personnes accompagnées étaient présentes.

Par ailleurs, un questionnaire a été diffusé auprès des 65 personnes accompagnées par le service en octobre 2023 pour recueillir leurs avis sur 5 thématiques principales :

- La procédure d'admission ;
- Le fonctionnement du service ;
- L'accompagnement éducatif ;
- Les temps collectifs ;
- La participation des personnes concernées.

Nous avons eu 50 retours, soit 77% des personnes accompagnées.

Les retours sont très positifs (plus de 90% de satisfaits ou très satisfaits). Les personnes ayant répondu au questionnaire ont pu également faire un certain nombre de propositions sur lesquelles on pourra s'appuyer lors du travail de réécriture du Projet de service en 2024. Plusieurs personnes accompagnées ont fait part de leur volonté de participer aux groupes de travail qui démarreront dès janvier 2024.



Galette des rois (10/01/2023) et fête d'été (16/06/2023)

De plus, le 16 juin, nous avons organisé notre traditionnelle fête d'été du SAVS à laquelle toutes les personnes accompagnées sont invitées. 30 personnes ont participé. Au programme : karaoké, barbecue et repas partagé (chacun a amené quelque chose à manger).

Nous remercions la ville de Givors qui, dans ces occasions, nous permet à chaque fois de louer gratuitement une de ses salles municipales.

Démarche qualité

Le 23/01/2023 a eu lieu la dernière réunion du COPIL Qualité du Pôle de l'ARC.

Il n'y a pas eu d'autres réunions de ce COPIL en 2023 car les périmètres du Pôle de l'ARC ont changé en juin. Le SAVS et le Domicile Collectif ont en effet rejoint le pôle Bel Air, rattaché à la Métropole de Lyon, tandis que le Pôle de l'ARC a gardé les établissements du Département du Nouveau Rhône (Foyer de l'ARC et Foyer de Vie + Ferme de Verchery et Maison de Soucieu).

Le travail autour de la démarche qualité sera donc à poursuivre en 2024 avec une nouvelle organisation.

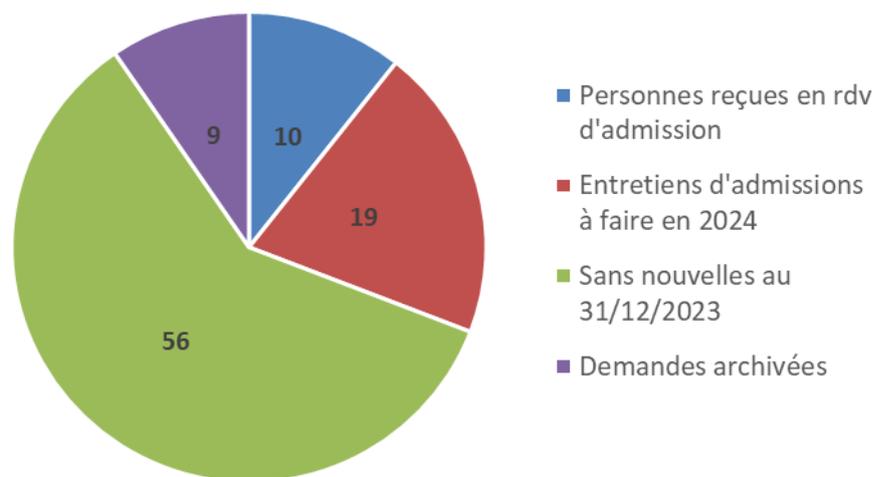
Parcours des personnes accompagnées

Admissions

En 2023, le SAVS a reçu 94 nouvelles demandes d'admissions (avec notification d'orientation de la MDMPH). Parmi elles :

- 10 personnes ont été reçues en entretien d'admission avant fin 2023 ;
- 19 personnes ont planifié leur 1er rendez-vous d'admission début 2024 ;
- 56 personnes n'avaient pas donné de nouvelles au 31/12/2023 ;
- 9 demandes ont été archivées (6 hors secteurs, 2 refus, 1 orientation inadaptée).

94 nouvelles notifications reçues en 2023



	2019	2020	2021	2022	2023
Notification reçues	57	55	51	90	94
Entretiens réalisés ou programmés	26	14	19	27	29

Au total, sur l'année 2023, nous avons reçu 20 personnes en entretien d'admission (10 notifications de 2023 et 10 notifications d'avant 2023). Parmi elles :

- 11 ont intégré notre liste d'attente ;
- 3 ont démarré leur accompagnement au cours de l'année 2023 ;
- 6 personnes étaient en attente d'un 2^{ème} rendez-vous d'admission au 31/12/2023.

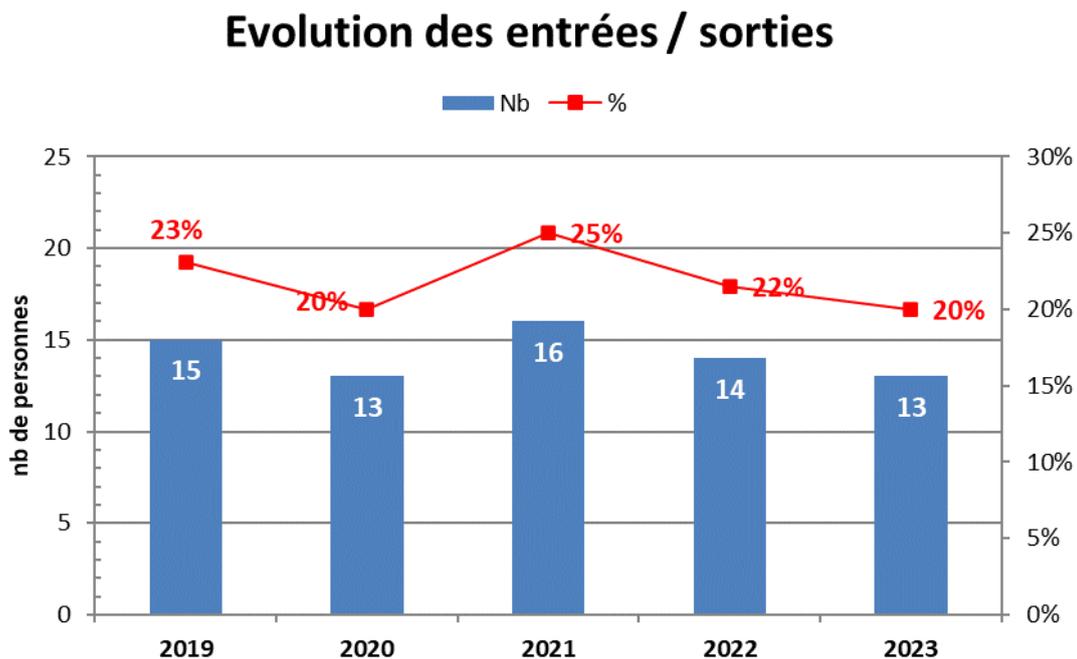
Par ailleurs, au cours de l'année 2023, 3 personnes ont été reçues au service pour un rendez-vous d'information avant de constituer un dossier de demande d'orientation.

Au 31/12/2023, 21 personnes étaient en liste d'attente (même chiffre que 2022).

Usagers admis dans l'année

Au cours de l'année 2023, 13 personnes ont arrêté leur accompagnement et 13 nouvelles personnes ont été admises. Sur un effectif de 65 personnes accompagnées, cela représente un taux de renouvellement des accompagnements de 20%.

Le graphique ci-dessous montre le nombre annuel d'entrées et sorties depuis 2019.



En 2023, le délai d'attente moyen a été de 12 mois. Il s'agit du délai entre la date du 1er rendez-vous d'admission et la date d'entrée au SAVS (début de l'accompagnement) calculé pour les 13 personnes entrées en 2023.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution, depuis 2019, des demandes, des entrées et du délai moyen d'attente.

	2019	2020	2021	2022	2023
Notifications reçues	57	55	51	90	94
Entretiens d'admission réalisés	26	14	24	33	29
Entrées/sorties	15	13	16	14	13
Délai d'attente moyen (mois)	3	9	13	13	12

Usagers suivis dans l'année

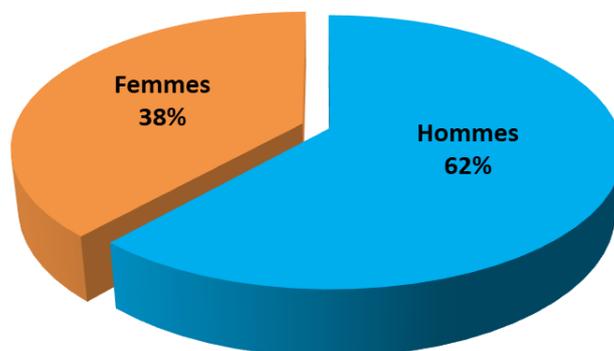
Les données qui suivent ont été calculées en prenant en compte les personnes accompagnées par le service au 31/12/2023.

Pour suivre l'évolution du public accompagné, nous nous sommes basés sur les données statistiques des 5 dernières années (depuis 2019).

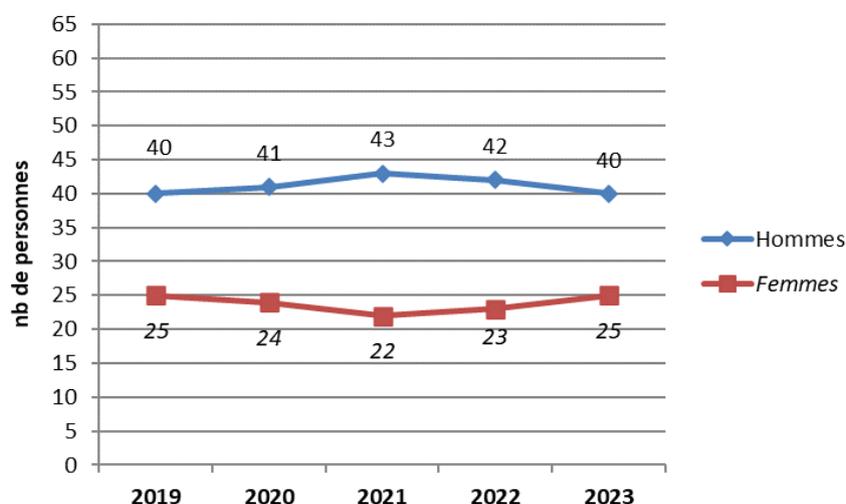
Répartition hommes/femmes

Au 31/12/2023, 62% des personnes accompagnées étaient des hommes (soit 40 personnes sur 65).

Répartition Hommes-Femmes en 2023



En observant l'évolution depuis 2019, on constate une variation très faible de cette donnée au fil du temps.

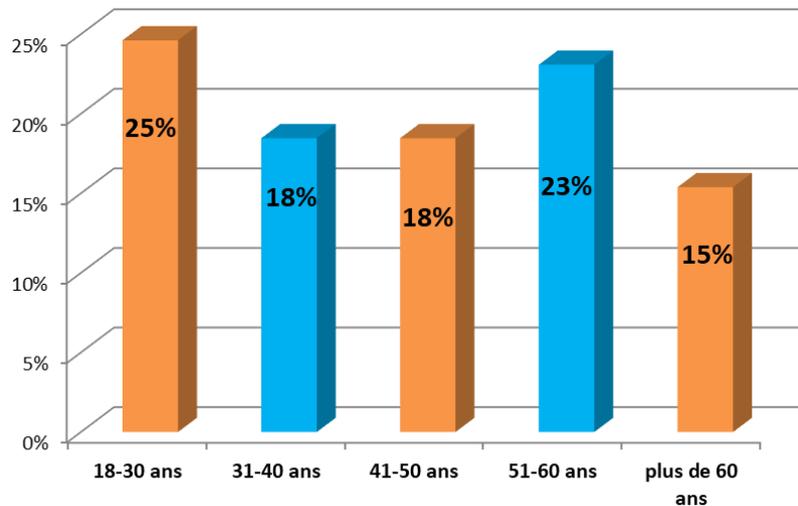


Répartition par âge

La moyenne d'âge des personnes accompagnées au 31/12/2023 est de 44 ans.

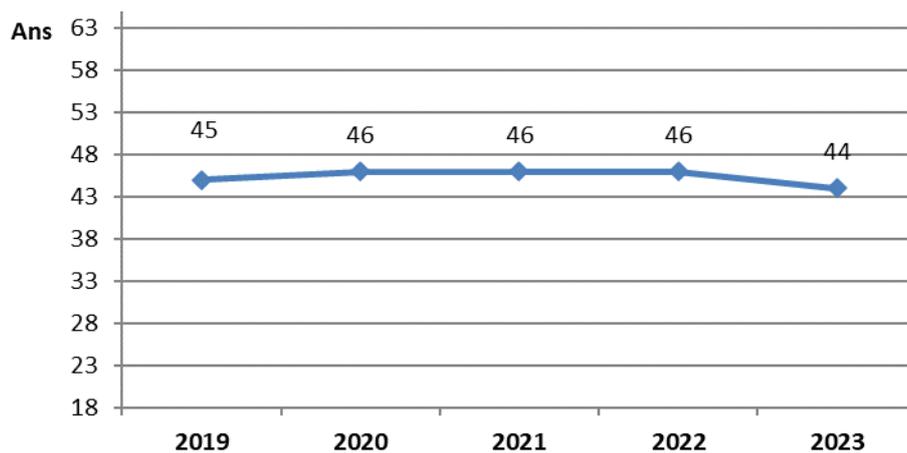
Le graphique ci-dessous montre la répartition par tranche d'âge.

Répartition par âge (en pourcentage)

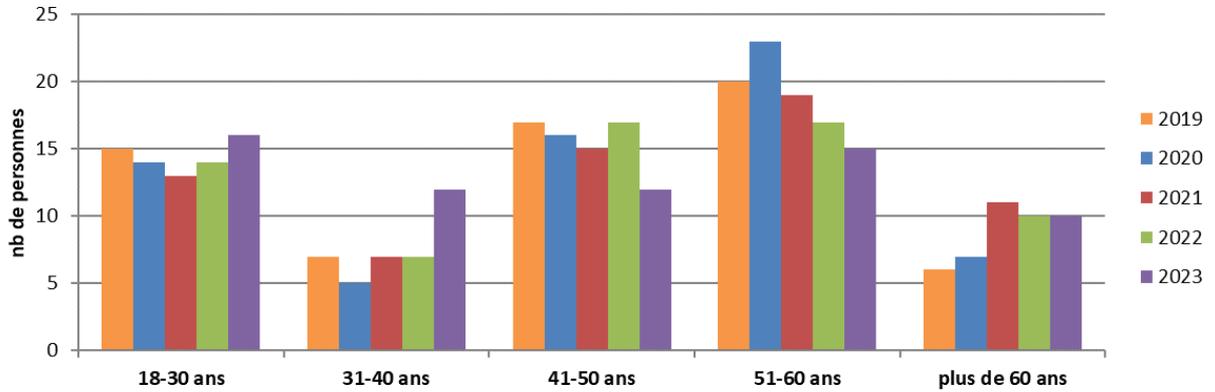


Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution au cours des 5 dernières années.

Evolution de la moyenne d'âge

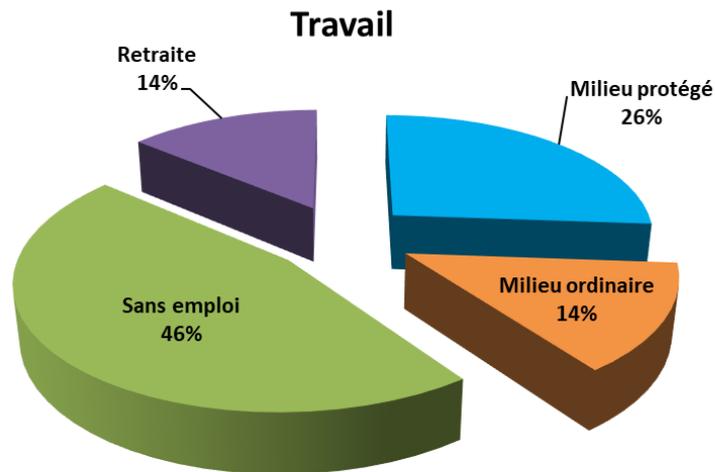


Evolution de la répartition par âge



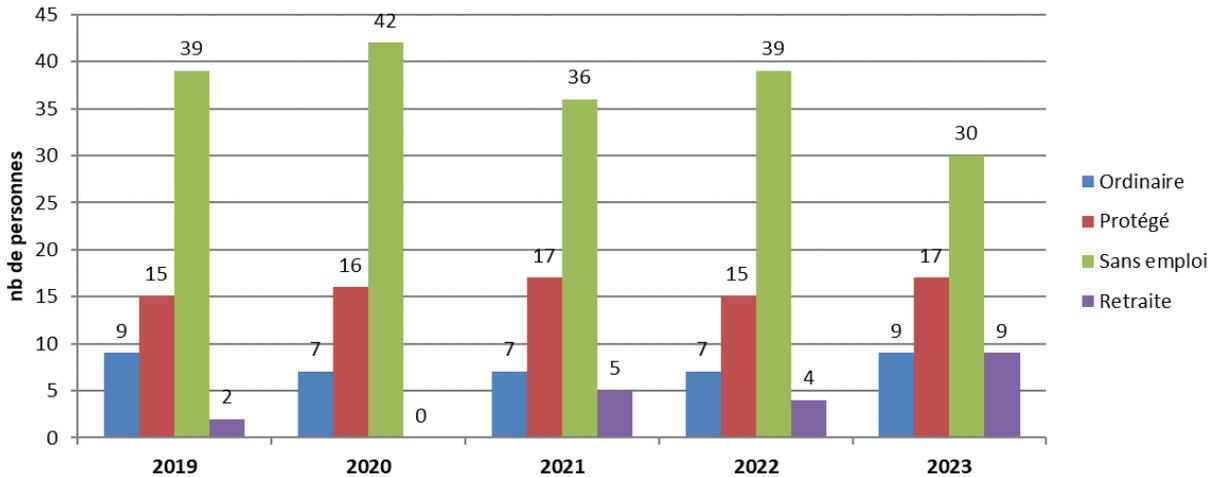
Situation professionnelle

40% des personnes accompagnées travaillent : la plupart (26%) en milieu protégé et 14% en milieu ordinaire. Plus de la moitié des effectifs au 31/12/2023 ne travaille pas (60%, dont 14% sont à la retraite).



On constate ci-dessous que la proportion de personnes qui travaillent reste plutôt stable depuis 5 ans.

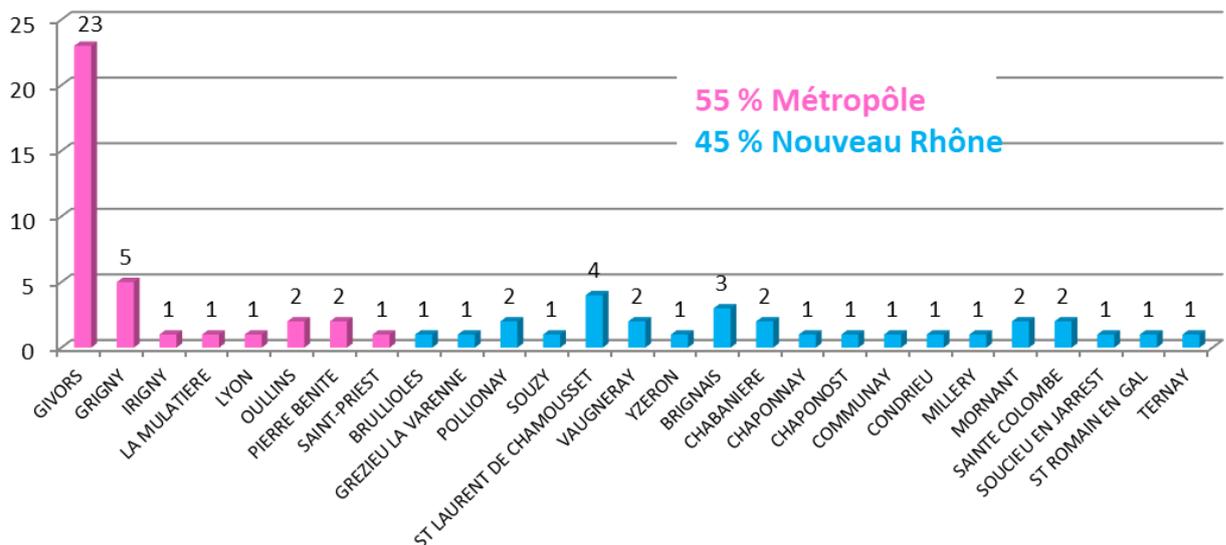
Evolution de la répartition par situation professionnelle



Lieu d'habitation

Le graphique ci-dessous présente la répartition du nombre de personnes accompagnées en fonction de leur domicile :

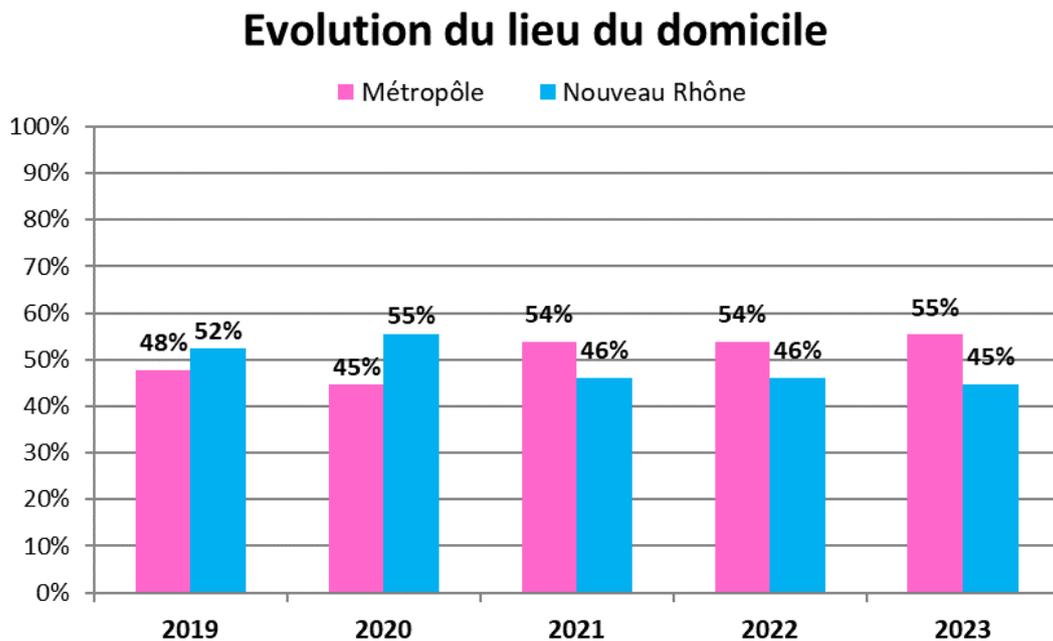
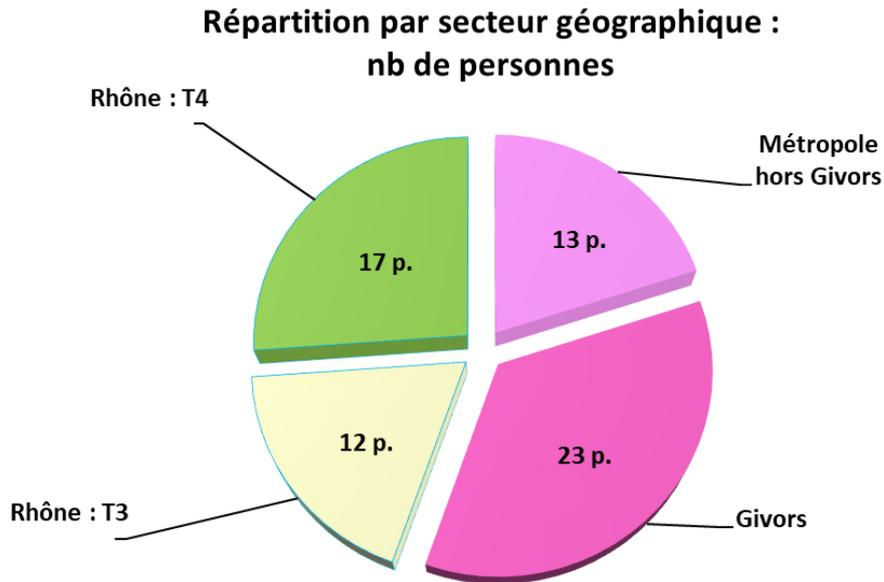
Lieu du domicile



55% des personnes accompagnées par le service au 31/12/2023 habitent sur les communes de la Métropole de Lyon. 23 personnes habitent la ville de Givors, où se trouve notre SAVS.

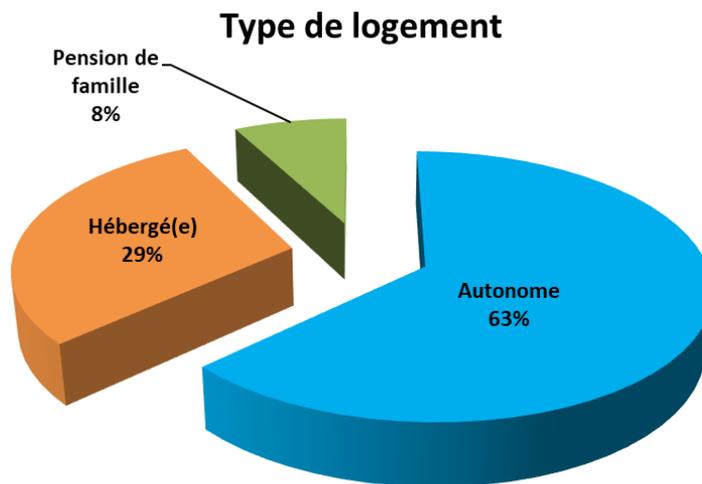
29 personnes habitent dans le département du Nouveau Rhône :

- Sur le territoire T3 (Monts et Coteaux du Lyonnais) : 12 personnes ;
- Sur le territoire T4 (Sud, Est et Vallée du Rhône) : 17 personnes.



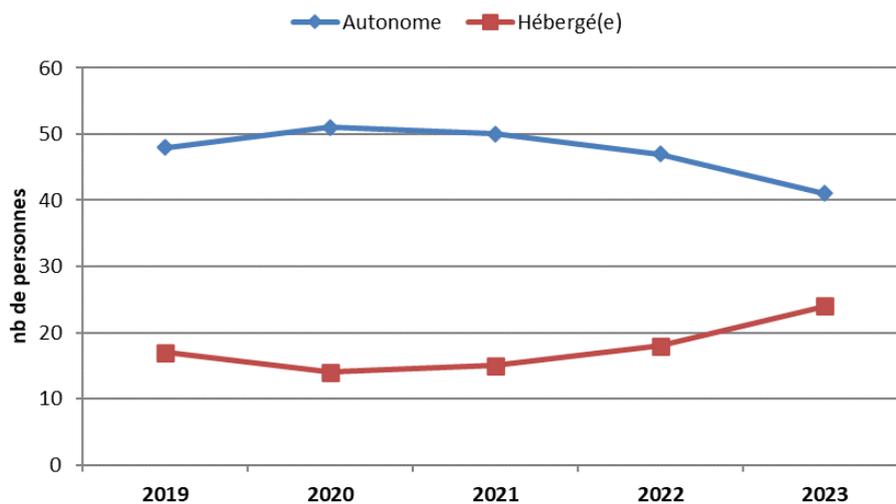
Type de logement

63% des personnes accompagnées par le SAVS possèdent un logement autonome ; 29% sont hébergés par un proche ou un membre de leur famille ; 8% résident à la Pension de Famille « Les Saules » (ADOMA, Givors).



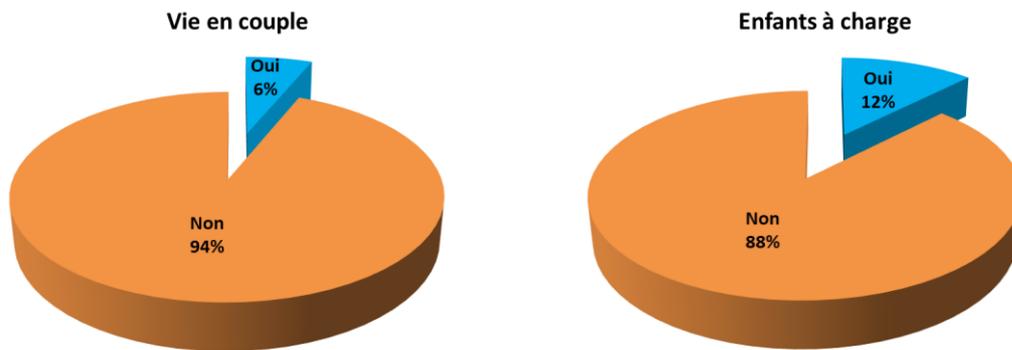
Le nombre de personnes accompagnées par le SAVS ayant un logement autonome est en légère baisse depuis 2019 (cf. graphique ci-dessous).

Type de logement : évolution



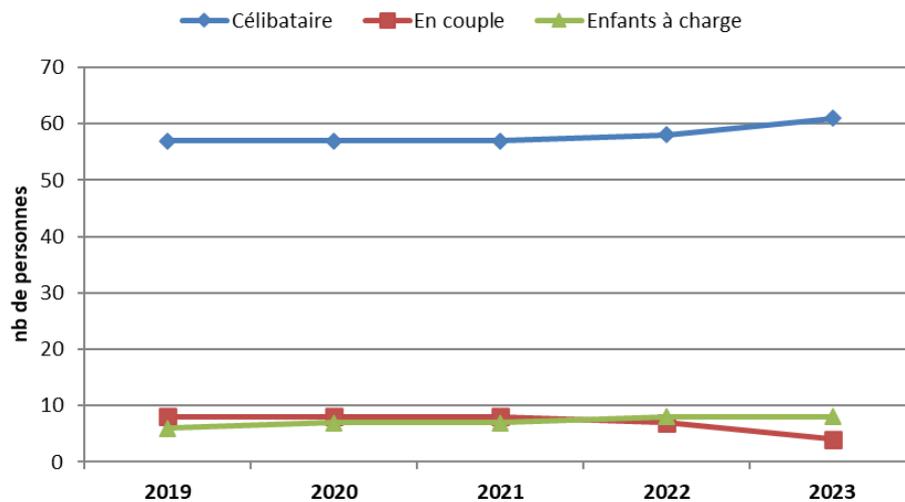
Situation familiale

6% des personnes accompagnées vivent en couple. La grande majorité (94%) vit seule ou avec un ou plusieurs membres de leur famille (mère, père, frères/sœurs...). 12% des personnes accompagnées ont des enfants en charge.



Ces données restent assez stables depuis ces dernières années (cf. graphique ci-dessous).

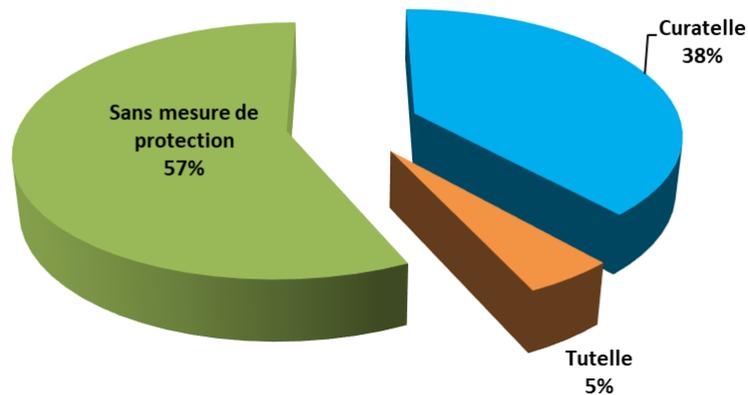
Situation familiale: évolution



Protection juridique

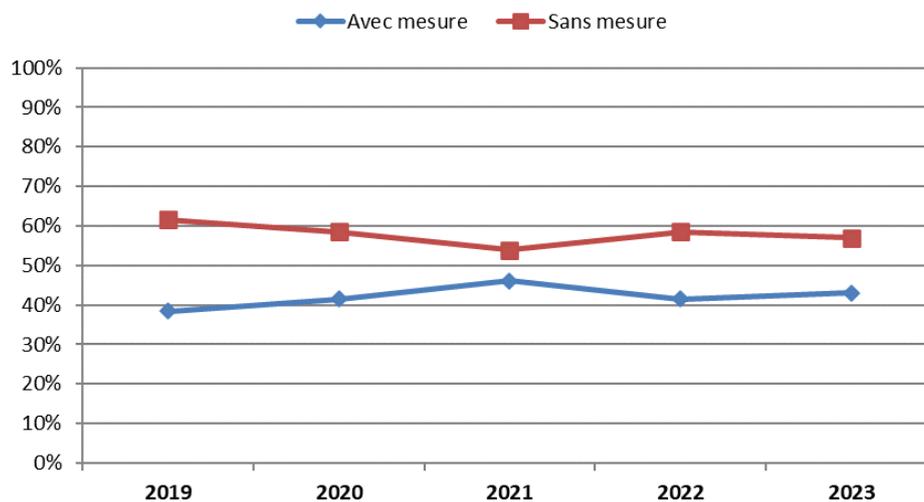
57% des personnes accompagnées n'ont pas de mesure de protection juridique. Des 43% des personnes sous mesure de protection, seulement 3 sont sous tutelle.

Mesure de protection



Ces proportions restent plutôt stables depuis 5 ans.

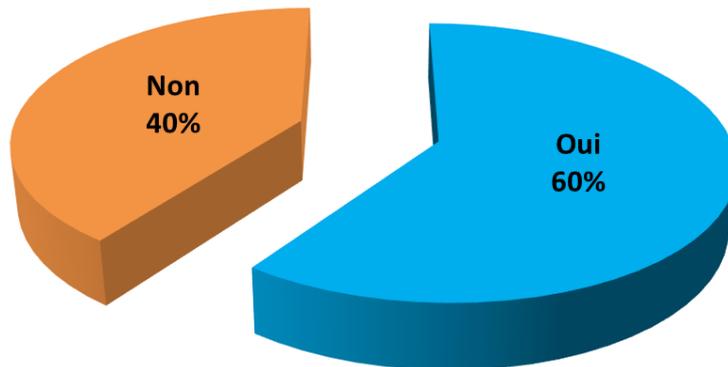
Mesures de protection juridique: évolution



Santé

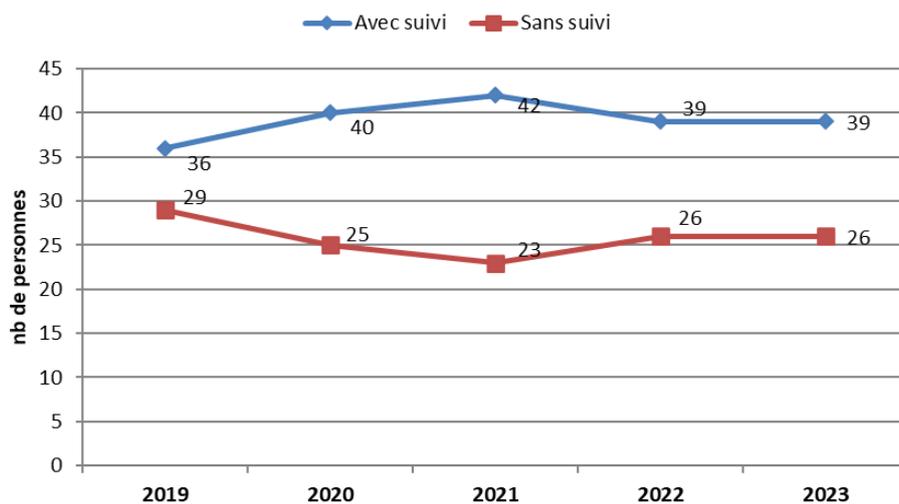
Le nombre de personnes accompagnées ayant un suivi psychiatrique ou psychologique est plus important que le nombre de personnes accompagnées sans suivi.

Suivi psychiatrique ou psychologique



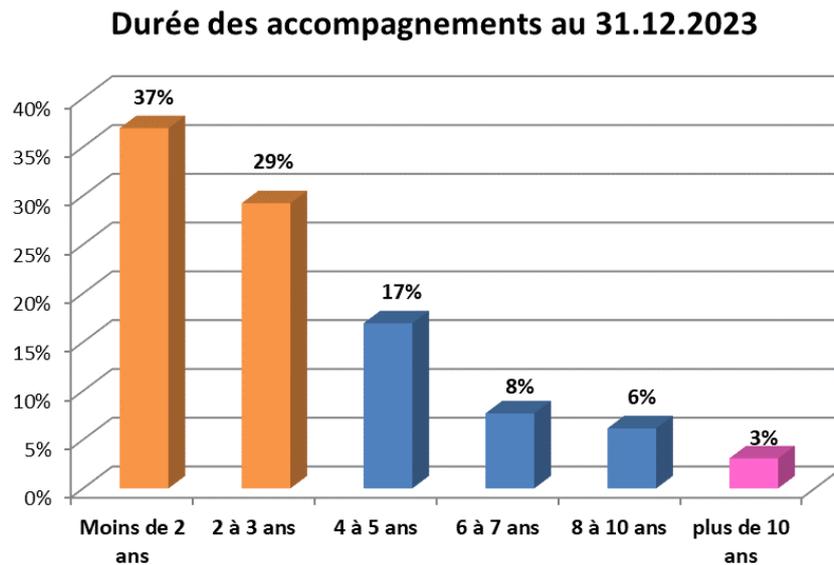
La baisse du nombre de personnes ayant un suivi en santé mentale amorcée en 2022 n'a pas continué de progresser en 2023 (stabilisation).

Suivi psy: évolution



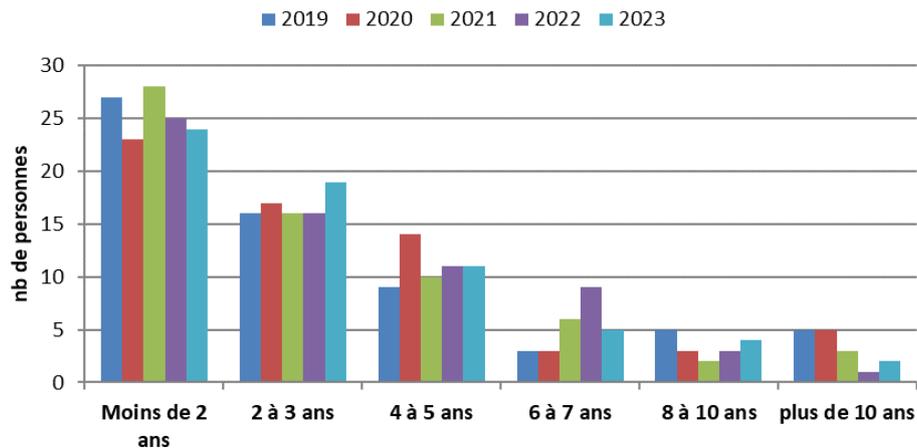
Durée des accompagnements

66% des personnes accompagnées au 31/12/2023 ont démarré leur suivi depuis moins de 4 ans, dont 37% depuis moins de 2 ans. 31% des accompagnements se situent entre 4 et 10 ans, et seulement 3% des accompagnements ont plus de 10 ans (soit 2 personnes).



En 2023, la durée moyenne des accompagnements est de 3 ans, comme depuis 2020 (4 ans en 2019).

Evolution de la durée des accompagnements



Usagers sortis

En 2023, 13 personnes ont arrêté leur accompagnement, pour les raisons suivantes :

- A leur demande : 2 personnes ;
- A l'initiative du SAVS : 1 personne ;
- D'un commun accord : 6 personnes ;
- Réorientation vers un autre service : 1 personne (Domicile Collectif La Roche, à Tarare)
- Déménagement : 1 personne ;
- Décès : 2 personnes.

A la fin de chaque accompagnement, un rapport social est rédigé par le SAVS et transmis à la MDMPH.

Locaux et moyens matériels

Le SAVS occupe de nouveaux locaux depuis début 2021. Au-delà d'un système de climatisation/chauffage souvent défaillant, aucun souci majeur n'est à relever pour l'année 2023.

Nous disposons d'une flotte de 5 véhicules de service (en location). 4 véhicules sur 5 ont été renouvelés en 2023 (1 véhicule renouvelé en 2022).

Ces véhicules de service nous permettent d'assurer les rencontres avec les personnes accompagnées, compte tenu du territoire géographique d'intervention du SAVS (cf. carte ci-dessous).

Perspectives 2024

Dans les actions futures à mener, il faudra notamment :

- Réécrire le Projet de service 2024-2028 du SAVS : des groupes de travail ont été planifiés de janvier à mai 2024 ;
- Préparer l'évaluation du service selon le nouveau référentiel d'évaluation des ESSMS ;
- Participer au Plan d'Amélioration Continu de la Qualité (PACQ) du pôle Bel Air : mise en place de 3 commissions et planification de différents temps de travail de mars à décembre 2024.

Par ailleurs, fin 2023, le Département du Nouveau Rhône a lancé un appel à projet pour la création d'un nouveau SAVS dans le secteur de l'Ouest Lyonnais (Monts du Lyonnais, Vallons du Lyonnais, Pays Mornantais et Vallée du Garon). De ce fait, en 2024, nous serons sans doute amenés à revoir le périmètre de notre territoire géographique d'intervention.

